



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 22 octobre 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 17 octobre 2012 : un Conseil de « rentrée » consacré à la situation des marchés en ce début de campagne viticole et à l'élaboration du nouveau programme national vin 2014/18

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole s'est réuni le 17 octobre 2012, sous la présidence de Jérôme Despey. En ce début de campagne viticole, une large partie des débats a été consacrée à l'analyse des marchés et à la poursuite des travaux de réflexion et de concertation pour l'élaboration du nouveau programme national vin 2014/18.

#### Le début de la campagne 2012/13 : progression des transactions en volume et baisse saisonnière des prix due aux disponibilités

À neuf semaines de campagne 2012/13, le suivi de l'activité des marchés des Vins de France sans indication géographique (VSIG) et des Vins de France à indication géographique protégée (IGP) en volume conduit à constater une progression marquée des enregistrements des transactions de vin en vrac par rapport à la même période de la campagne précédente. Cette évolution s'explique par le fait que des volumes relativement importants de stocks à la propriété, relatifs à la forte récolte 2011, ont trouvé preneur sur le début de la campagne 2012/13.

Ce mouvement de déstockage s'est traduit, pour le moment, par une baisse saisonnière des prix, qui confirme le tassement de la fin de la campagne précédente. Cette évolution baissière pourrait cependant s'interrompre, voire s'infléchir en sens inverse, en raison de disponibilités moins pesantes qu'il y a quelques semaines (faibles récoltes en France, dans l'Union européenne – en Italie, en Espagne – et au niveau mondial, combinées aux effets, plus ou moins prononcés, du mouvement de déstockage en cours) et d'une moindre pression à la vente à la propriété.

D'après les données provisoires de stocks à la propriété et au commerce à fin juillet 2012, les volumes de vins actuellement en stock au niveau de la production et du négoce devraient pouvoir compenser en partie la faiblesse de la récolte 2012. Cependant, on observe déjà un début de hausse des prix.

#### Les ventes de vins tranquilles en grande distribution : premiers résultats du bilan de la campagne 2011/12

En 2011/12, le marché des vins tranquilles en grande distribution (hors hard discount) a représenté 9,6 millions d'hectolitres commercialisés pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros, soit + 0,8 % en volume et + 8,8 % en valeur par rapport à la moyenne des cinq campagnes précédentes.

En comparaison à la moyenne 2006/07-2010/11, la bonne orientation des ventes de vins rosés et blancs se confirme (respectivement + 17,1 % en volume et + 25,5 % en valeur et + 2,2 % en volume et + 9 % en valeur). Les ventes de vins rouges sont en recul de 6,2 % en volume pour une valeur en hausse de 3,2 %.

Quant au bag in box, il affiche une augmentation de 36 % des ventes par rapport à la moyenne 2006/07-2010/11 et représente aujourd'hui pour 31,1 % dans les ventes en grande distribution.

#### Le commerce extérieur : premiers résultats de la campagne 2011/12 pour les vins français

Lors de la campagne 2011/12, les exportations françaises de vins ont augmenté par rapport à la campagne précédente (+ 12 % en valeur et + 6 % en volume). Avec 14,7 millions d'hectolitres exportés pour un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros, elles enregistrent un record historique.

Avec 6,5 millions d'hectolitres pour 0,6 milliard d'euros, les importations françaises de vins sont en légère hausse lors de la campagne 2011/12 par rapport à la campagne précédente (+ 1 % en volume et + 5 % en valeur). Les vins en provenance de l'Espagne sont majoritaires (66 % des volumes) et

continuent de progresser. Les importations en provenance du Portugal sont stables, tandis que les importations italiennes sont en retrait (- 20 %).

Cf. pour en savoir plus : *Note de conjoncture vins de FranceAgriMer*, octobre 2012.

### **OCM : consommation définitive de l'enveloppe nationale 2011/12 au 15 octobre 2012**

Un bilan de la consommation définitive des crédits de l'enveloppe 2011/12 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole a été présenté aux membres du Conseil.

Au 15 octobre 2012, la consommation des crédits de l'enveloppe 2011/12 du programme français s'élève à 284,3 millions d'euros, soit par mesures :

- restructuration et reconversion du vignoble : 109,9 M€ ;
- investissements des entreprises : 84,8 M€ ;
- prestations viniques : 45,4 M€ ;
- promotion sur les marchés des pays tiers : 29 M€ ;
- moûts concentrés/moûts concentrés rectifiés : 15,2 M€.

L'objectif de 100 % de consommation des crédits a été réalisé.

### **OCM : point d'avancement sur l'élaboration du nouveau programme national vin 2014/18**

Ce Conseil de « rentrée » a été l'occasion, pour les professionnels de la filière viticole et les Pouvoirs publics, de faire le point sur l'avancement de l'élaboration du nouveau programme national vin 2014/18.

Pour rappel, en 2008, la réforme de l'organisation commune de marché vitivinicole (OCM) a prévu la possibilité pour chaque État-membre de mettre en place un programme d'aide quinquennal. Le premier programme arrivera à échéance le 15 octobre 2013 et le deuxième programme (2014/18) doit être soumis à la Commission européenne avant le 31 mars 2013. Chaque État-membre doit donc définir ses priorités parmi huit mesures possibles : transfert de budget vers le régime de paiement unique, promotion sur les marchés des pays tiers, restructuration et reconversion du vignoble, vendange en vert, fonds de mutualisation, investissements dans les entreprises, aide à la distillation des sous-produits, assurance récolte. Les programmes doivent également comporter les modalités de mises en œuvre des mesures retenues et la ventilation des dépenses budgétaires prioritaires par mesure dans ce nouveau programme quinquennal. Sous réserve de validation du budget dans les mois à venir, les enveloppes annuelles pour la France s'élèveraient à 280 M€.

Afin de permettre la plus large concertation possible, cinq groupes de travail ont été constitués depuis mars 2012, au sein de FranceAgriMer, avec des représentants des familles professionnelles, de l'administration, de l'Association des régions de France et de FranceAgriMer, sur les thématiques suivantes: « mesures nouvelles », « restructuration », « investissements », « promotion pays tiers », « prestations viniques ». À ce jour, tous les conseils de bassin viticole se sont également réunis pour s'exprimer sur les grandes lignes du prochain programme national, répondant à la saisine du ministère en charge de l'agriculture.

À l'occasion de ce Conseil, un point a aussi été présenté sur le futur « corpus réglementaire » du programme national. Les objectifs recherchés, tant par le ministère en charge de l'agriculture que par FranceAgriMer, portent notamment sur la simplification des procédures de gestion.

Le programme national vin 2014/18 devrait être présenté au Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer de novembre prochain, ce qui permettrait au ministère en charge de l'agriculture de transmettre le programme français à la Commission européenne avant la fin de l'année 2012. Le nouveau programme quinquennal français 2014/18 pourrait ainsi démarrer le plus tôt possible en 2013.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole se réunira le 14 novembre 2012.

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)